

La place de la langue dans la perspective actionnelle



Synthèse réalisée à partir des productions de l'Inspection Générale (septembre 2018)
https://espagnol.ac-versailles.fr/IMG/pdf/2018-09-iglv_note_enseigner_la_langue.pdf

INTRODUCTION

Le cadre posé par le Cadre européen de référence pour les langues ([CECRL](#)) s'inscrit dans celui de la démarche actionnelle. Le CECRL souligne la nécessité de proposer à l'apprenant une démarche fondée sur des actions dont la réalisation est observable, notamment d'un point de vue langagier : « Le progrès dans l'apprentissage d'une langue apparaît le mieux dans la capacité de l'apprenant à s'engager dans une activité langagière observable » (Conseil de l'Europe 2001 :48). La notion d'engagement place l'apprenant en position d'acteur dans une situation de communication, acteur qui prend part aux activités et produit un résultat observable à travers la langue. Il s'agit de proposer des tâches qui ne sont pas des exercices de langue en tant que tels mais des activités menant à l'accomplissement d'un projet ou d'une mission.

Afin de réaliser une tâche, la langue sera utilisée comme outil de communication pour apporter une dimension authentique à la situation d'apprentissage.

« La capacité de construire des phrases pour produire du sens est au centre même de la compétence à communiquer »

(CECRL, 5.2.1.2. « Compétence grammaticale »).

« C'est par leur caractère interculturel autant que par leur composante linguistique que les enseignements de langues vivantes entrent en jeu non seulement dans la préparation et la réussite de mobilités à des fins d'apprentissage (mobilités dites « apprenantes » et de durées plus ou moins longues) mais également dans l'éducation à la mobilité tout au long de la vie. »

(Nouveau programme d'enseignement de langues vivantes des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle et des classes préparant au baccalauréat professionnel - https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=140803)

Réflexion sur le travail de la langue

L'approche communicative et le recours aux documents authentiques augmentent l'aisance des élèves à l'oral, leur exposition à la langue cible et l'ancrage des apprentissages dans un contexte culturel. On peut se demander s'ils contribuent à améliorer nettement le niveau de maîtrise linguistique des élèves, la qualité de la langue utilisée, son enrichissement et son utilisation en cours, ainsi que sa contribution aux compétences de l'écrit.

Ce travail sur la langue permettra de préserver et de nourrir la motivation des élèves et à complexifier les apprentissages dans toutes les activités langagières.

→ **Comment intégrer les apprentissages linguistiques aux autres objectifs pour une séquence donnée ?**

- Importance du choix du document authentique avec un ancrage culturel fort, pour donner du sens. (cf Nouveau programme 2019 page 8). Plus l'ancrage culturel est faible, plus la langue pratiquée est pauvre. Il conviendra de souligner l'importance pour toutes langues de la correction phonologique et de la prosodie dans la construction de la compétence linguistique.
- Pas de réintroduction de l'enseignement d'une grammaire « hors-sol » mais de réfléchir aux moyens de faire progresser les élèves dans la maîtrise d'une langue de plus en plus précise (lexique, syntaxe, phonologie) et, par conséquent, de plus en plus juste et efficace dans ce qu'elle veut exprimer.
- S'interroger sur le moment le plus opportun et les modalités les plus adaptées pour présenter un point de grammaire ou un fait de langue, la diversité structurante des approches (étude d'objets pédagogiques variés, fiche de grammaire ou le thème grammatical pouvant, quand ils sont employés avec modération, au bon moment, avoir un intérêt pour des élèves qui ont besoin d'être rassurés par une forme explicative).
- S'interroger sur la construction d'une progression des apprentissages formels de la langue pour l'élève ☐ trouver le bon niveau entre le trop complexe et le trop simple en matière de compétence grammaticale. Afin de fixer durablement les connaissances, il ne faut pas s'empêcher de recourir à certaines pratiques de classe telles que, par exemple, **la copie, la répétition, le « par cœur », l'explication grammaticale ou la traduction**, propices à la reproduction et la production d'énoncés complexes. Toutes les modalités de fixation par le biais de situations de transfert, toutes les occasions pour l'élève de diversifier les modes d'apprentissage et de consolider les acquis par l'effort et le rituel, sont à encourager.
- Persuader un public scolaire compétent à l'oral, en réception et en production, par exemple, qu'il y a un intérêt à enrichir et affiner ses acquis linguistiques, passe sans doute par la qualité des documents et des contenus travaillés (L'élève qui communique aisément perçoit moins l'intérêt d'améliorer la correction de la langue ou d'en élargir le champ d'application.)
- Intégrer **le traitement de l'erreur** (parfois minoré au nom d'une approche communicative) **dans le cours normal des échanges de classe**, pour libérer la parole de l'élève.
- Associer la gestion de l'erreur et l'entraînement à la prise de parole, mettre en place des stratégies, y compris collaboratives, dans la construction de textes écrits (recours à l'écriture à plusieurs mains sur un espace dédié, éventuellement numérique). « La

mise en œuvre du présent programme requiert une exploitation régulière et raisonnée des ressources numériques, tout comme elle suppose l'utilisation fréquente et appropriée, dans et hors de la salle de classe, des outils et équipements numériques. »

Cf **Nouveau programme** d'enseignement de langues vivantes des classes (Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril **2019**) préparant au certificat d'aptitude professionnelle et des classes préparant au baccalauréat professionnel, https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=140803)

- Mettre en activité les élèves dans des situations de communication propices aux échanges, notamment entre pairs, par une démarche de projet réfléchie, des outils construits, une gestuelle adaptée permet de dépasser les malentendus qui subsistent quant à la démarche actionnelle (manque de cohérence entre la tâche finale et les apprentissages nécessaires pour y parvenir, c'est-à-dire tout autant une réflexion inaboutie sur les outils linguistiques à mobiliser qu'une préparation insuffisante à la tâche elle-même). En l'absence de lien explicite entre la tâche finale et les objectifs linguistiques, les apprentissages manquent de sens, ne permettent pas de placer les élèves en situation de réussite et la motivation décroît.
- Produire une « trace écrite » représente le **minimum attendu en termes de production écrite** dans la séance de langue.

Cf Nouveau programme d'enseignement de langues vivantes des classes (Bulletin officiel spécial n°5 du 11 avril **2019**) préparant au certificat d'aptitude professionnelle et des classes préparant au baccalauréat professionnel : « *De façon générale, le recours à l'écrit permet la mémorisation, le réemploi et la fixation des acquis, qu'il s'agisse du vocabulaire, des expressions et des tournures grammaticales ou des savoirs culturels.* »

→ **Autres préconisations officielles :**

- **En langues vivantes :** [Nouveau programme d'enseignement de langues vivantes des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle et des classes préparant au baccalauréat professionnel](#))

« L'élaboration des projets pédagogiques implique que le professeur identifie et anticipe les besoins linguistiques des élèves et qu'il choisisse les stratégies les mieux adaptées pour mobiliser chez eux ou leur faire acquérir les outils nécessaires à la réalisation des tâches visées : vocabulaire, tournures idiomatiques, structures grammaticales et syntaxiques. Il lui appartient de proposer des activités et des exercices d'entraînement, de manipulation, d'imitation, de reformulation, de mémorisation, de remédiation, etc. selon diverses modalités :

- travaux différenciés, voire individualisés, selon les élèves ou travaux destinés à l'ensemble d'un groupe ou sous-groupe ;
- travaux réalisés dans la classe et/ou hors de la classe, dans le cadre de l'horaire spécifiquement dévolu à l'enseignement des langues vivantes ou dans le cadre de l'horaire prévu pour la consolidation des acquis et l'accompagnement personnalisé. »

- **En français** : [BO spécial n° 3 du 26 avril 2018](#) consacré à « l'enseignement de la grammaire et du vocabulaire : un enjeu majeur pour la maîtrise de la langue française ».

« Pour mener une séance de langue, le professeur peut mettre en œuvre différents dispositifs et modalités de travail. Parmi toutes les démarches existantes, il est utile de se référer, selon l'objectif, l'objet et le moment de l'apprentissage, à certaines pratiques de l'enseignement de la langue :

- la démarche de la récurrence et de la répétition correspond à une approche ritualisée qui repose sur la mémorisation, la restitution et l'automatisation. Certaines connaissances ou certains savoir-faire nécessitent une approche brève et récurrente. Les activités à proposer peuvent être la mémorisation de mots et de phrases, la dictée du jour, la lecture à voix haute de phrases complexes pour en faire repérer la structure et en comprendre ainsi le sens, etc. [...]
- le travail sur un corpus (ensemble de mots, de phrases, d'énoncés sélectionnés à dessein par l'enseignant) engage l'élève, par l'intermédiaire d'activités de manipulation et de classement, à dégager une régularité, à identifier la notion à partir de l'observation. Le corpus d'apprentissage sert à proposer un modèle de réflexion ou un classement à partir d'un nombre suffisant d'informations. [...]

CONCLUSION

Langue, culture, communication, action – tels sont les principaux composants du cours de langue. L'articulation de ces objectifs entre eux peut représenter une difficulté pour les enseignants ; la priorité donnée à la perspective actionnelle et communicative fait parfois oublier l'enrichissement linguistique et son étayage. Si l'entrée dans la séquence, du point de vue de l'élève, est culturelle, l'objectif général est l'acquisition de compétences culturelles et linguistiques.

BIBLIOGRAPHIE

Février 2019 (en attente de publications) <https://anglais.ac-versailles.fr/COLLOQUE-APPROCHE-A-VISEE-ACTIONNELLE-ET-GRAMMAIRE-EN-COURS-DE-LANGUES>

<https://journals.openedition.org/apliut/4913>

<http://www.imaginerfabriquerVALIDER.com/wp-content/uploads/2013/02/L%E2%80%99approche-actionnelle-en-pratique.pdf>

